



Haut Commissariat à la Réconciliation et au Renforcement de l'Unité Nationale



REPUBLIQUE TOGOLAISE

TRAVAIL - LIBERTE - PATRIE

N° 001/CO / HCRRUN

Lomé, le 20 JAN 2021

Communiqué

Session d'indemnisation des victimes non vulnérables dans les régions des Plateaux-Est et de la Kara du 25 janvier au 10 février 2021

Etape IV

Suite aux sessions d'indemnisation des victimes tenues dans les régions de la Kara et du Plateaux-Est du 07 au 12 décembre 2020, sessions au cours desquelles toutes les victimes programmées n'ont pu être indemnisées, le Haut-Commissariat à la Réconciliation et au renforcement de l'Unité Nationale (HCRRUN) tiendra deux sessions d'indemnisation simultanées dans ces deux régions du 25 janvier au 10 février 2021.

Dans le but de rapprocher davantage le processus de réparations des populations, et en tenant compte des difficultés de déplacement des victimes, le HCRRUN organisera ces opérations de façon itinérante et suivant le calendrier et les lieux ci-dessous :

Pour la Région des Plateaux-Est

- les 25 et 26 janvier 2021 au Centre Communautaire de Tohoun pour les victimes de la préfecture du Moyen Mono ;
- le 27 janvier 2021 dans la salle de l'ancien Conseil de préfecture à Notsè pour les victimes de la Préfecture de Haho ;
- les 28 et 29 janvier 2021 au Centre Havi-Lonlon de Badou pour les victimes des Préfectures d'Akebou et Wawa ;
- le 30 janvier 2021 au Centre communautaire d'Amlamé pour les victimes de la préfecture d'Amou ;
- le 1^{er} février 2021 à la salle des réunions de la préfecture à Elavagnon pour les victimes de la préfecture de l'Est-Mono ;
- du 2 au 6 et du 8 au 10 février 2021 à la Direction de l'Action Sociale d'Atakpamé pour les victimes des préfectures de l'Ogou et d'Anié ainsi que les retardataires de toutes les autres préfectures.

Vivre ensemble,.... une nécessité!

Pour la Région de la Kara

- du 25 et 27 janvier 2021 au Centre Culturel de Bassar pour les victimes des Préfectures de Bassar et de Dankpen ;
- du 28 au 30 janvier 2021 au Centre Culturel de Niamtougou pour les victimes de la Préfecture de Doufelgou
- du 1^{er} au 2 février 2021 au Centre communautaire de Kanté pour les victimes de la préfecture de la Kéran ;
- du 3 au 5 février 2021 au Centre communautaire de Pagouda pour les victimes de la préfecture de la Binah ;
- le 6 février 2021 au Centre communautaire de Bafilo pour les victimes de la préfecture d'Assoli
- du 8 au 10 février 2021 à la Direction de l'Action Sociale de Kara pour les victimes de la Préfecture de la Kozah ainsi que les retardataires de toutes les autres préfectures.

A cet effet, le HCRRUN rappelle que les listes des victimes programmées sont disponibles sur le site de l'institution (www.hcrrun-tg.org) et affichées également dans les locaux des mairies et des préfectures concernées.

Les victimes sont invitées, comme pour les opérations précédentes à se munir d'une des pièces d'identité suivantes en cours de validité :

- Passeport
- Carte d'identité
- Permis de conduire
- ou à défaut, la carte d'électeur valide (2018)

Par ailleurs, le HCRRUN informe que les opérations d'indemnisation se dérouleront dans le respect scrupuleux des mesures barrières à la COVID-19.

Enfin, le HCRRUN prie les victimes dont les noms ne sont pas encore publiés à faire preuve de patience et de compréhension, car aucune personne élue au programme de réparations ne sera oubliée.

Fait à Lomé, le 20 janvier 2021

Pour le HCRRUN



La Présidente

Vivre ensemble,.... une nécessité!